

PROJET DE PROGRAMME ANNUEL ACADEMIQUE DE PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS ET D'AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL 2016/2017

Conscient de l'importance de la prévention des risques professionnels et afin d'impulser une véritable amélioration des conditions de travail pour l'ensemble des personnels de l'Académie, le programme de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail s'articule autour de deux objectifs :

- Faire « PROGRESSER LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'EDUCATION »,
- Permettre de faire « PROGRESSER LA QUALITE DU CLIMAT SCOLAIRE ».

Ces deux objectifs seront mis en œuvre suivant quatre axes, s'inscrivant dans le cadre des priorités des orientations stratégiques ministérielles.

L'organisation en matière de santé et sécurité au travail

- Identifier le réseau des assistant(e)s de prévention du 1^{er} et du 2nd degré
- Formaliser les décisions de nomination et les lettres de cadrage pour l'ensemble des acteurs de la prévention (Conseiller(ère) de Prévention, Assistant(e) de Prévention)
- Former les acteurs de la prévention à travers des actions de formation initiales ou continues
- Recentrer le rôle de l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail sur sa mission de contrôle dans le cadre des orientations nationales et académiques
- Présenter annuellement au CHSCT le rapport annuel sur la santé, la sécurité et les conditions de travail

Le fonctionnement de la médecine de prévention

- Continuer à développer une équipe pluridisciplinaire autour du médecin de prévention
- Améliorer la transmission des informations relatives aux expositions professionnelles au médecin de prévention
- Présenter le rapport d'activité du médecin de prévention annuellement au CHSCT (académique et départemental)

La démarche de prévention des risques

- Poursuivre l'accompagnement de la démarche d'évaluation des risques dans les EPLE, avec pour objectif de finaliser les documents uniques, d'ici la fin de l'année scolaire 2017-2018
- Accompagner, sous la forme d'interventions des acteurs du réseau de prévention, dans les établissements en difficulté ou en demande
- Promouvoir l'analyse des incidents – accidents de travail et le retour d'expérience aux établissements

Les risques professionnels à enjeux

Risques Psychosociaux

- Continuer à former et sensibiliser les agents
- Intégrer ces risques dans les documents uniques établis par les E.P.L.E.
- Engager une réflexion privilégiant les actions de prévention primaires adaptées à ces situations
- Elaborer au niveau académique un plan d'actions, mettant en cohérence, celles déjà mises en œuvre

Risques liés aux troubles musculo-squelettiques

- Identifier les personnels exposés à travers une méthodologie à déterminer.
- Former et en sensibilisant les personnels exposés

Risques chimiques

- Renforcer les actions en direction des personnels de laboratoire et des enseignants en chimie

Risques liés aux rayonnements ionisants

- Réactualiser l'inventaire des sources radioactives détenues par les lycées
- Etudier la réalisation d'une collecte en lien avec le CEA et l'Andra

Amiante

- S'assurer :
 - de la mise à jour du dossier technique amiante, de l'effectivité des repérages avant travaux
 - du suivi médical des personnels susceptibles d'avoir été exposés
 - de l'intégration des mesures de prévention dans le document unique d'évaluation des risques professionnels